

COMPOSITION DU DOSSIER DE PERMIS D'URBANISME

selon l'Arrêté du Gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale du 12 décembre 2013

 Service urbanisme Commune de Molenbeek-Saint-Jean	TYPE DE DEMANDE						SELON LA PROCEDURE				
	Construction, transformation structurelle AVEC ARCHITECTE	Construction, transformation non structurelle SANS ARCHITECTE	Changement de destination et/ou modification du nombre de logements	Démolition sans reconstruction	Publicité, enseigne ou publicité associée à l'enseigne	Abattage d'arbre à haute tige (tronc min: 40cm de diam à 1,50m du sol + hauteur min: 4m)	Commission de concertation	Enquête publique sur plusieurs Communes	Avis fonctionnaire délégué (si nécessaire)	Avis des Monuments et Sites (si nécessaire)	Avis SIAMU (si nécessaire)
	Nombre d'exemplaires minimum						Compléments éventuels				
							Remarques				

I. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS (les documents administratifs sont téléchargeables sur <https://www.molenbeek.irisnet.be/fr/jc-vis/logement-urbanisme/documents-disponibles-en-ligne/Urbanisme/permis-durbanisme>)

1	Formulaire de demande (annexe I)	4	4	4	4	4	4	+5	+1	+1	+2	+1	un architecte doit également être renseigné pour le suivi de chantier dans le cadre des régularisations afin de pouvoir répondre à d'éventuelles conditions posées par les autorités
2	Note explicative	4	4	4	4	4	4	+5	+1	+1	+2	+1	Activités: reprendre les possibles nuisances au voisinage (horaire d'ouverture, organisation des chargements/déchargements ...) + nombre d'employés Abattage d'arbre: reprendre les mesures de réaménagement et/ou de replantation envisagée, reprendre un rapport phytosanitaire dans le cas de maladie (à établir par un professionnel > nombre d'arbres à abattre, leur essence, leur circonférence à 1m50 du sol, leur âge supposé, les maladies éventuelles de l'arbre, la période envisagée pour l'abattage) Equipement: reprendre le nombre d'occupants maximum
3	Formulaire statistique INS	3	-	3	3	-	-	-	-	-	+2	-	modèle I ou II suivant la nature de la demande
4	Titre de propriété validité < 6 mois ou attestation du notaire si acquisition récente (< 6 mois)	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	-	disponible au Bureau des Enregistrement et Domaine: boulevard du Jardin Botanique, 50 à 1000 Bruxelles (de 9h à 16h) - tel:02/577 42 30 - rzsj.bureau.bruxelles5@minfin.fed.be
5	Avertissement au(x) propriétaire(s) (annexe II) si le demandeur n'est pas propriétaire du bien	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	-	soit signé par le propriétaire et le demandeur, soit accompagné de la preuve d'envoi par recommandé > pour chaque propriétaire
6	Avertissement au(x) copropriétaire(s) (annexe II) pour les actes et travaux portant sur les parties communes	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	-	soit signé par le copropriétaire/le syndic et le demandeur, soit accompagné de la preuve d'envoi par recommandé > pour chaque copropriétaire
7	Copie du mandat pour toute demande introduite par un mandataire	2	2	2	2	2	2	-	-	-	-	-	tout document permettant de justifier le lien/l'accord entre le propriétaire du bien et le demandeur du permis
8	Formulaire de demande d'avis de prévention incendie + la fiche descriptive	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	formulaire via lien : https://pompiers.brussels/fr/urbanisme-environnement-lotir
9	Formulaire PEB	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	AVEC architecte: utiliser la dernière version du Logiciel PEB Région bruxelloise SANS architecte: le formulaire à remplir en format papier est téléchargeable sur www.environnement.brussels rubrique PEB
10	Preuve de paiement des frais de dossier	1	1	1	1	1	1	-	-	-	-	-	Compte bénéficiaire: BE28 0910 2283 2920 BIC: GKCCBEBB Adm. Comm. Molenbeek-St-Jean Gem. Best. St-Jans-Molenbeek B-1080 Bruxelles-Brussel

II. DOCUMENTS GRAPHIQUES

11	Photos couleurs significatives	4	4	4	4	4	4	+5	+1	+1	+2	+1	photos récentes en couleur, façades (volets levés) avant et arrière du bien, façades des voisins directs, contexte urbanistique et voisinage, jardin/cour
12	Reportage photographique intérieur	2	2	2	2	-	-	+5	+1	+1	+2	-	lorsque la demande implique la suppression de décors intérieurs remarquables, tels que moulures, cheminées, marbres, lambris, parquets, mosaïques, vitraux, etc.
13	Photomontage couleurs	4	-	-	-	4	-	+5	+1	+1	+2	-	nouvelle construction, extension visible depuis l'espace public, placements de dispositifs publicité/enseigne
14	Plan de localisation (entre 1/10.000 et 1/1.000)	5	5	5	5	5	5	-	-	+1	+2	+1	
15	Plan d'implantation de type A,B ou C (1/500, 1/200 ou 1/100)	5	-	5	5	5	5	-	-	+1	+2	+1	reprenant lisiblement les gabarits de l'ensemble des parcelles voisines (au minimum) et le repérage des points de vue des photos fournies dans le dossier
16	Plans de réalisation pliés format A4 (1/50 ou 1/20) - Situations EXISTANTE DE DROIT (LEGALE) et PROJETEE	5	5	5	5	5	5	-	-	+1	+2	+1	reprenant un cartouche complet (objet de la demande, adresse du bien, coordonnées du demandeur et de l'architecte, signatures, date + index) reprenant le profil des voisins en plans et coupes, les façades, le plan de chaque étage, les superficies nettes, les superficies nettes éclairantes, des cotes en suffisance, les hauteurs sous plafond, une coupe complète dans toute la parcelle, une légende complète des matériaux, l'échelle, l'orientation, etc.
17	Plan de synthèse format A3	4	4	4	4	4	4	+5	+1	+1	+2	+1	réduction, à l'identique, des plans pliés en A4 > <u>attention à la lisibilité des textes et cotations</u> !
18	L'axonométrie si construction neuve ou extension > 400m²	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	vue significative depuis l'espace public: impression filaire, en noir et blanc, sur format A3, papier rouge
19	RES: Reconnaissance de l'état du sol si bien en catégorie 0 à l'inventaire de l'état du sol	2	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	information disponible sur le site internet: http://geoportal.ibgebim.be/webgis/inventaire_sol.phpml